

Tribune www.ffcel.lu

Levée du secret bancaire: la partie émergée de l'iceberg cache l'essentiel du problème.

Dominique Nemery, membre du Conseil d'Administration de la FFCEL et MD d'Excellia Consult, fait le point.

Il ne se passe pas un jour sans que nous entendions parler de la levée du secret bancaire en 2015, année où le Luxembourg officialisera le transfert d'informations. Cette «grande» décision donne bonne conscience au Luxembourg ainsi qu'aux autres pays engagés dans cette réforme internationale. Elle n'affectera cependant qu'une partie des clients des institutions bancaires implantées au Luxembourg. Ceux que le journaliste Amid Faljaoui appelle «les dentistes belges ou français».

Le Grand-Duché continue à bloquer sur la révision de la directive concernant l'échange automatique d'informations à tous les produits financiers, notamment à l'assurance-vie. En effet, le Luxembourg se dit prêt à élargir le champ d'application de la directive sur la fiscalité de l'épargne, à condition que cette mesure s'applique également à la Suisse. Cette exigence ressemble à une échappatoire pour se donner du temps, mais ce n'est que partie remise: à terme, la levée totale du secret bancaire luxembourgeois se fera bel et bien. La loi FATCA aux Etats-Unis préfigure la réalité qui sera bientôt la nôtre: elle impose à tous les établissements financiers du monde de transmettre au fisc US les revenus financiers de chaque contribuable américain. A quand une FATCA européenne?

Des scandales financiers font la une des journaux locaux et internationaux: le dossier Offshore Leaks, l'affaire Cahuzac ou encore, la polémique entourant les montages fiscaux d'Apple.

Et tandis que nos cerveaux sont pollués par le battage sur la levée du secret bancaire et les scandales, les banques ont déjà fait le nécessaire pour les grands investisseurs. Ceux-là ne seront pas impactés par ces nouvelles mesures. On parle peu de la partie immergée de l'iceberg.

La question essentielle: où sera le Luxembourg dans 10 ans, car les années d'or semblent bel et bien terminées.

En attendant, les économies européennes peinent à se redresser. Le taux de chômage du Luxembourg n'a cessé d'augmenter ces dernières années. A la fin mai, il s'élevait à 6,9%. Elles sont loin les années 70 et 80 pendant lesquelles le Luxembourg a reconverti son industrie sidérurgique en un secteur tertiaire flamboyant.

Malheureusement, l'énergie indispensable fait défaut, notre gouvernement se fourvoie dans de vieilles affaires et les banquiers sont frileux.

Des actions fortes sont nécessaires. Des pistes de reconversion existent. Malheureusement, elles n'offriront probablement jamais - autant d'emplois que ceux que le secteur tertiaire perd pour l'instant.

De surcroît, la dette publique a explosé ces dernières années. La création d'impôts supplémentaires et la révision du taux de TVA voudraient augmenter les recettes, mais ces mesures seront insuffisantes. A terme, elles pourraient même produire le contraire de l'effet escompté.

Seules des actions ciblées aideront notre économie à redémarrer.

L'état doit avant tout diminuer ses dépenses. Des règles de bonne gestion sont prescrites pour les sociétés. Il serait sain que l'état se les impose à lui-même. L'Europe, et le Luxembourg avec elle a besoin de femmes et d'hommes d'Etat, de celles et ceux qui ont le courage de prendre rapidement les décisions qui s'imposent pour assurer l'avenir de notre pays